

Efficacité de la gratuité de l'enseignement en République Démocratique du Congo

[Effectiveness of free education in the Democratic Republic of Congo]

Samukano Kaveta Teddy¹, Dibwe Kitenge Cedric¹, Mbuyi Wa Mbuyi Stephane², Mutunda Nyabanda Louise¹, Urung Fwane Dieudonné³, Mulenda Kingwezya Jacques¹, and Kayiba Bukasa Noella¹

¹Département des Sciences Informatiques de Gestion - Sciences Commerciales et Administratives, ISP - Lubumbashi, RD Congo

²Département des Mathématiques Informatiques, ISP - Lubumbashi, RD Congo

³Département des Sciences Informatiques, UML - Lubumbashi, RD Congo

Copyright © 2022 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The purpose of this article is in line with the logic of analyzing the effectiveness of free education in the Democratic Republic of Congo. Free education is a law passed by the National Assembly of the Democratic Republic of Congo which stipulates that the government must take charge of the education of primary school children by relieving parents of the payment of school fees. In this article we will highlight the effectiveness of the said free education after an analysis of the survey results and propose some recommendations for the success of free education in the Democratic Republic of Congo.

KEYWORDS: Basic education, teacher, headteacher, parents.

RESUME: L'objet de ce présent article s'inscrit dans la logique d'analyser l'efficacité de la gratuité de l'enseignement en République Démocratique du Congo. La gratuite de l'enseignement est une loi votée par l'assemblée nationale de la République Démocratique du Congo qui stipule que le gouvernement doit prendre en charge l'éducation des enfants de cycle primaire en déchargeant ainsi les parents au paiement de frais scolaire. Dans cet article nous mettrons en lumière l'efficacité de ladite gratuité de l'enseignement après une analyse des résultats d'enquête et proposer quelques recommandations pour la réussite de la gratuité de l'enseignement en République Démocratique du Congo.

MOTS-CLEFS: Education de base, enseignant, chef d'établissement, parents.

1. INTRODUCTION

Depuis la colonisation et même après l'indépendance, l'enseignement au Congo et puis Zaïre, était gratuit et les parents par peur d'être taxés par le pouvoir colonial, envoyaient leurs enfants à l'école où ils étaient même nourris du lait le matin et la bouillie appelée: poritch à midi. Mais au début des années 1990, sous le coup de vent de la perestroïka avec le Président Russe, Michaël Gorbatchev et aussi suite à l'échec des différents programmes d'ajustement structurel dû à l'indiscipline fiscale, la Banque Mondiale décide d'interrompre son soutien. Ainsi l'Etat fait face à une crise économique, politique et sociale; le pays n'arrive plus à payer les enseignants; d'où le début des grèves longues des enseignants.

Mais, pour éviter que les années ne soient pas déclarées blanches, les parents réunis en association appelée: Association des Parents du Zaïre (ANAPEZA) et le syndicat d'enseignants du Zaïre (SYEZA) concluent un protocole d'accord le 10 octobre 1993 où les parents s'engagent à payer une prime de motivation aux enseignants temporairement en attendant que l'Etat se réorganise pour reprendre ses responsabilités. C'est ainsi que l'Etat va instituer officiellement ces pratiques qui demeurent près de 30 ans; avec comme conséquence la non scolarité de beaucoup des jeunes pendant plus de 30 ans.

C'est ainsi que l'Assemblée Nationale va voter une loi instituant la gratuité, celle – ci est restée lettre morte jusqu'à l'avènement du Président Felix TSHISEKEDI; qui via le tweet de Madame TINA SALAMA, porte-parole adjointe à la présidence, annonce le 20 Août 2019 la nouvelle de la prise en charge de l'éducation des enfants: « gratuité de l'enseignement » et déchargeant ainsi les parents des primes de motivation et autres frais toujours croissants chaque année, que leur imposent les différentes écoles.

2. APPROCHES CONCEPTUEL DU SUJET

- **Gratuité de l'enseignement:** est la prise en charge par l'Etat des frais de scolarité de l'éducation de base dans les établissements publics (loi cadre page 18).
- **Education de base:** ensemble des connaissances et des compétences essentielles requises pour la vie, principalement la capacité de lecture, d'écriture, de calcul, d'expression orale et écrite.
- **Education pour tous:** assurer aux garçons et filles les moyens pouvant leur permettre d'achever le niveau d'école primaire pour être utiles à la société.

3. PROBLEMATIQUE DU SUJET

3.1. PRÉSENTATION DES DONNÉES DESCRIPTIVES DE L'ÉTUDE

Les résultats que nous proposons ici concernent essentiellement les données collectées à partir de trois questionnaires destinés aux enseignants; chefs d'Etablissement du primaire et aux parents d'élèves.

3.2. PARTICIPANTS ET ÉCHANTILLONNAGE

Certains paramètres comme le sexe et le statut socioprofessionnel vont permettre de faire l'identification de ces enquêtés.

Tableau 1. Présentation de la population d'étude selon le sexe

Sujets	Sexe			
		Masculin	Féminin	Total
Enseignants		10	9	19
Parents		11	8	19
Chefs d'Etablissement		16	2	18
Total		37	19	56

Cet échantillon de la population d'étude regroupe des chefs d'établissement, des enseignants et des parents d'élèves. Il est composé de 18 chefs d'Etablissement soit 32%; les enseignants au nombre de 19 Soit (33,9%) et les parents d'élèves quant à eux sont 19 soit 33,9 %.

Tableau 2. Répartition des enseignants suivant leur statut professionnel.

Enseignants	Effectifs	Fréquence (%)
Enseignants payés	11	55
Nouvelles Unités et Non payés	9	45
Total	20	100

L'échantillon des enseignants est fait en majorité des enseignants payés (55 %). Ils sont également les plus anciens au poste. Les nouvelles unités (NU) et non payées (NP) soit 45% constituent le personnel dont le processus de régularisation de leur paiement est en cours.

Tableau 3. Répartition des parents selon leur statut professionnel.

Parents	Effectifs	Fréquence (%)
Ayant un emploi rémunératif	5	26,4
Sans emploi	14	73,6
Total	19	100

Les parents classés dans le registre « ayant un emploi rémunératif » sont ceux qui exercent une activité permanente et ayant un revenu stable. Ils se comptent parmi les fonctionnaires, les travailleurs, les commerçants.

Les « Sans emploi » sont des parents qui vivent dans la précarité. Ils exercent soit les petits métiers soit l'agriculture avec des revenus médiocres. Les deux catégories des parents n'appréhendent pas le phénomène de la gratuité de la même façon. Les premiers n'y voient pas la qualité dans l'éducation gratuite. Ils pensent même que la gratuité est une histoire des pauvres. Les seconds, peut-être n'ayant pas de choix, adhèrent facilement à l'idée de la gratuité de l'éducation de base.

3.3. MÉTHODOLOGIE D'ÉTUDE

Nous avons utilisé les instruments ci-après:

- L'observation sur terrain (écoles publiques)
- L'entretien
- Les questionnaires soumis aux différentes catégories d'opérateurs de l'éducation (Enseignants, parents d'élèves et les chefs d'Etablissement).

4. RESULTATS

Nos résultats seront présentés selon 3 catégories des personnes enquêtées à savoir:

1. Les enseignants
2. Les parents
3. Les chefs d'Etablissement

Tableau 4. Distribution des scores des enseignants aux 17 items du questionnaire (cfr Annexe 1)

ITEMS \ ASSERTION	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
A	3	8	9	12	11	4	11	12	5	7	9	7	12	13	8	9	5
B		3			4	9	4		10	10	6	6	3	2	5	3	1
C	2		2	5			2	4	3			1		2		4	6
D	9	8	3		1			1			4	2	1				6
E																	
F																	
TOTAL	14	19	14	17	16	13	17	17	18	17	19	16	16	17	13	16	18

INTERPRETATION ET ANALYSE DES RESULTATS DU TABLEAU 4

Après analyse du tableau, il s'avère que:

Sur 19 enseignants,

- 13 soit 68,4% d'enseignants affirment que ce n'est pas possible de dépasser le minimum requis des interrogations par période vu les effectifs;
- 12 soit 63,1% d'enseignants déclarent que la problématique des NU et NP est un obstacle à ce processus de gratuité;
- 11 soit 57,8% affirment que la démotivation caractérise le comportement des enseignants face à cette politique de gratuité;
- 11 soit 57,8% affirment que la baisse du niveau est la conséquence principale de la gratuité;
- 12 soit 63,1% comme les précédents, pensent que la gratuité de l'enseignement de base est un échec;
- 10 soit 52,6% se plaignent que la gratuité de l'enseignement n'a pas apporté quelque chose à l'amélioration de la qualité de l'enseignement;
- 10 soit 52,6% n'acceptent pas que la gratuité de l'enseignement est effective sur toute l'étendue de la RDC;
- 13 soit 68,4% confirment que la gratuité de l'enseignement influe sur la tenue documents pédagogiques.

Tableau 5. Distribution des scores des Parents aux 17 items du questionnaire (cfr Annexe 2)

ITEMS ASSERTION	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
A	1	5	15	11	9	2	8	7	7	6	7	6	1	5	8	13	8
B	1	9		2		8	3	1	1	9		5	11	3	6	1	
C	5		1		4		8	6	4	1	2	4	5	9	1	3	4
D	8	1		1	2			2		1	2	2					3
E								1	5		5						
F																	
TOTAL	15	15	16	14	15	10	19	17	17	17	16	17	17	17	15	17	17

INTERPRETATION ET ANALYSE DES RESULTATS DU TABLEAU 5

Ce tableau nous laisse voir que sur 19 parents interrogés:

- 15 soit 78,9% affirment que leur apport à ce système éducatif est une motivation d'accompagner les enfants;
- 11 soit 57,8% trouvent que la problématique des NU et NP est un obstacle à ce processus de gratuité
- 11 soit 57,8% nient que la gratuité de l'enseignement n'influe pas sur la tenue des documents pédagogiques;
- 13 soit 68,4% affirment que la gratuité impacte positivement sur l'avancement de la matière par rapport aux prévisions

Tableau 6. Distribution des scores des Chefs d'établissement aux 17 items du questionnaire (cfr Annexe 3)

ITEMS ASSERTION	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
A	7	6	12	13	12	6	5	2	2	1	2	2	1	5	3	6	11
B	1	3	2	2		4		1	5	8	6	7	14	3	11	1	
C		4	1			5	7	1	4	1	2			7	1	1	3
D	10			1	1			6				2				5	
E					2			3	6		5	4				1	
F										4							
TOTAL	18	13	15	16	14	15	9	13	17	14	15	15	15	15	15	14	14

INTERPRETATION ET ANALYSE DES RESULTATS DU TABLEAU 6

Sur 18 chefs d'établissements consultés, il ressort ce qui suit:

- 13 soit 72,2% affirment que la gratuité concerne uniquement les écoles publiques;
- 12 soit 66,6% soutiennent que la gratuité de l'enseignement de base en RDC est un droit;
- 10 soit 55,5% affirment que tous les enfants ont les mêmes chances d'aller à l'école;
- 14 soit 77,7% des parents pensent que la gratuité de l'enseignement ne peut garantir la hausse du niveau de l'enseignement;
- 11 soit 61,1% attestent que sur le plan qualitatif, cette gratuité apporterait une hausse de taux de scolarité des filles.

5. DISCUSSION

De ce qui précède nous proposons quelques recommandations pour que cette gratuité de l'enseignement de base soit effective, il faut:

- Régulariser la situation salariale des Nouvelles Unités (NU) et les Non Payés (NP) en leur offrant un salaire décent;
- Donner un bon salaire aux enseignants qui étaient déjà payés;
- Augmenter les infrastructures des écoles publiques pour pouvoir permettre l'accueil correct des enfants pour éviter la surpopulation dans les salles de classe.
- Réfectionner les infrastructures des écoles existantes.

6. CONCLUSION

Après interprétation des différents tableaux, nous constatons ce qui suit:

- **Du côté des enseignants:**

- a. Problème des Nouvelles Unités
- b. Démotivation
- c. Baisse de niveau
- d. Echech de la gratuité
- e. Pas d'amélioration
- f. La gratuité est effective
- g. Elle influe négativement sur la tenue des documents pédagogiques

- **Du côté des parents**

- h. Ils sont motivés d'accompagner les élèves
- i. Problème des Nouvelles Unités et des Non payés
- j. La gratuité impacte positivement sur l'avancement des matières

- **Pour les Chefs d'Etablissement**

- k. La gratuité concerne les écoles publiques
- l. Elle est un droit
- m. Elle a permis la hausse du taux de scolarité des filles.

PHOTO D'UNE CLASSE SURPEUPLÉE :



REFERENCES

- [1] RDC/Enseignement Supérieur et Universitaire. Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel: Loi cadre n° 14/004 de l'Enseignement National du 11 Février 2014, Ed. 2014.
- [2] RDC, Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté/Secrétariat Général de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Initiation à la Nouvelle Citoyenneté/Direction des Programmes Scolaires & Matériel Didactique: « Une nouvelle vision de l'Education de base en République Démocratique du Congo », DIPROMAD: Août 2016.
- [3] Fred Bauma: Gratuité de l'Enseignement: Le pari risqué de Felix TSHISEKEDI, Groupe d'étude sur le Congo.
- [4] Christophe Dierendonck éd., L'évaluation des compétences en milieu scolaire et en milieu professionnel. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, « Pédagogies en développement », 2014, p. 317-350.

ANNEXES SUR LES QUESTIONNAIRES

ANNEXE 1. CONCERNÉS: LES ENSEIGNANTS

1. PAR GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SIGNIFIE:

- a. Tous les enfants à l'école
- b. Les parents ne paient pas les F.I.P.
- c. La prise en charge des enseignants par l'Etat
- d. Toutes les réponses sont correctes.

2. L'IMPACT POSITIF DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF EST:

- a. Pas de FIP
- b. L'éducation de base garantie à tout enfant congolais
- c. Pas des enfants dans la rue
- d. Toutes les propositions sont correctes

3. L'APPORT DES PARENTS À CE SYSTÈME ÉDUCATIF EST:

- a. La motivation d'accompagner les enfants
- b. Le moyen et la planification dans l'encadrement des enfants
- c. Le suivi de la formation des enfants
- d. Toutes les propositions sont correctes

4. LA PROBLÉMATIQUE DES NOUVELLES UNITÉS ET NON PAYÉS EST:

- a. Un obstacle à ce processus de gratuité
- b. Un échec de la gratuite en R.D.C
- c. Un défi pour les autorités publiques
- d. Aucune proposition n'est correcte

5. LES COMPORTEMENTS DES ENSEIGNANTS FACE À CETTE POLITIQUE DE LA GRATUITÉ SONT:

- a. La démotivation
- b. Non – respect de la philosophie éducative
- c. L'abandon des enfants
- d. Autres

6. LA GRATUITÉ PEUT-ELLE GARANTIR LA HAUSSE DE NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT EN R.D.C ?

- a. Oui
- b. Non

7. EN CAS D'ÉCHEC ÉVENTUEL DE LA GRATUITÉ, LES CONSÉQUENCES PROBABLES SONT:

- a. Baisse de niveau
- b. Retard dans le programme
- c. Retour de FIP
- d. Autres

8. QUE DITES-VOUS DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ?

- a. Un échec
- b. Une réussite
- c. Un début des efforts à fournir
- d. Autres

LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE A APPORTÉ QUELQUE CHOSE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT.

- e. Vrai
- f. Faux
- g. Autre réponse (à préciser) :

9. EST-CE QUE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE EST-ELLE EFFECTIVE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ?

- a. Vrai
- b. Faux
- c. Autre réponse (à préciser):

10. DE QUELLE MANIÈRE POUVEZ-VOUS CARACTÉRISER LA RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS AVEC L'APPLICATION DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE?

(COCHEZ UNE SEULE RÉPONSE)

- a. Bonne
- b. Mauvaise
- c. Médiocre
- d. Démotivant

11. A QUI PROFITE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ?

- a. Parents
- b. L'état
- c. Enseignants
- d. A et b sont vrais

12. LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE INFLUE-T-ELLE SUR LA TENUE DES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ?

- a. Oui
- b. Non

SI OUI, LESQUELS ? COCHEZ-LES.

- c. Cahier de questions
- d. Journal de classe
- e. Cahier de composition
- f. d. Cahier de cotes
- g. Prévisions des matières

13. SUITE À LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, QUELLES STRATÉGIES ADOPTEZ-VOUS POUR DÉPASSER LE MINIMUM REQUIS DES INTERROGATIONS PAR PÉRIODE ?

- a. Ce n'est pas possible vu les effectifs
- b. Poser des questions faciles à corriger
- c. Poser très peu de questions
- d. Ne corriger que les réponses finales.
- e. Boycoter des exigences docimologiques

14. LORS DE VOS LEÇONS, ARRIVEZ-VOUS À MENER AU MOINS TROIS QUARTS DE VOS ÉLÈVES AUX OBJECTIFS FIXÉS

- a. Oui
- b. Non

15. LA GRATUITÉ IMPACTE-T-ELLE SUR L'AVANCEMENT DE LA MATIÈRE PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE LA MATIÈRE

- a. Positif
- b. Négatif
- c. Sans effet

16. AVEC LA GRATUITÉ, ARRIVEZ-VOUS À CONTRÔLER RÉGULIÈREMENT LES DOCUMENTS DES ÉLÈVES, NOTAMMENT: JOURNAL DE CLASSE, CAHIER DE RÉSUMÉS:

- a. Rarement
- b. Toujours
- c. Souvent
- d. Pas du tout

ANNEXE 2. CONCERNÉS: LES PARENTS

1. **PAR GRATUÏTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SIGNIFIE:**
 - a. Tous les enfants à l'école
 - b. Les parents ne paient pas les F.I.P.
 - c. La prise en charge des enseignants par l'Etat
 - d. Toutes les réponses sont correctes.
2. **L'IMPACT POSITIF DE LA GRATUÏTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF EST:**
 - a. Pas de FIP
 - b. L'éducation de base garantie à tout enfant congolais
 - c. Pas des enfants dans la rue
 - d. Toutes les propositions sont correctes
3. **L'APPORT DES PARENTS À CE SYSTÈME ÉDUCATIF EST:**
 - a. La motivation d'accompagner les enfants
 - b. Le moyen et la planification dans l'encadrement des enfants
 - c. Le suivi de la formation des enfants
 - d. Toutes les propositions sont correctes
4. **LA PROBLÉMATIQUE DES NOUVELLES UNITÉS ET NON PAYÉS EST:**
 - a. Un obstacle à ce processus de gratuité
 - b. Un échec de la gratuite en R.D.C
 - c. Un défi pour les autorités publiques
 - d. Aucune proposition n'est correcte
5. **LES COMPORTEMENTS DES ENSEIGNANTS FACE À CETTE POLITIQUE DE LA GRATUÏTÉ SONT:**
 - a. La démotivation
 - b. Non – respect de la philosophie éducative
 - c. L'abandon des enfants
 - d. Autres
6. **LA GRATUÏTÉ PEUT-ELLE GARANTIR LA HAUSSE DE NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT EN R.D.C ?**
 - a. Oui
 - b. Non
7. **EN CAS D'ÉCHEC ÉVENTUEL DE LA GRATUÏTÉ, LES CONSÉQUENCES PROBABLES SONT:**
 - a. Baisse de niveau
 - b. Retard dans le programme
 - c. Retour de FIP
 - d. Autres
8. **QUE DITES-VOUS DE LA GRATUÏTÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ?**
 - a. Un échec
 - b. Une réussite
 - c. Un début des efforts à fournir
 - d. Autres
9. **LA GRATUÏTÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE A APPORTÉ QUELQUE CHOSE À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
 - c. Autre réponse (à préciser) :
10. **EST-CE QUE LA GRATUÏTÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE EST-ELLE EFFECTIVE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ?**
 - a. Vrai
 - e. Faux
 - f. Autre réponse (à préciser):
11. **DE QUELLE MANIÈRE POUVEZ-VOUS CARACTÉRISER LA RÉMUNÉRATION DES ENSEIGNANTS AVEC L'APPLICATION DE LA GRATUÏTÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE?**
(COCHEZ UNE SEULE RÉPONSE)
 - a. Bonne
 - b. Mauvaise
 - c. Médiocre
 - d. Démotivant

12. A QUI PROFITE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ?

- a. Parents
- b. L'état
- c. Enseignants
- d. A et b sont vrais

13. LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE INFLUE-T-ELLE SUR LA TENUE DES DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES ?

- a. OUI
- b. NON

SI OUI, LESQUELS ? COCHEZ-LES.

- c. Cahier de questions
- d. Journal de classe
- e. Cahier de composition
- f. d. Cahier de cotes
- g. Prévisions des matières

14. SUITE À LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, QUELLES STRATÉGIES ADOPTEZ-VOUS POUR DÉPASSER LE MINIMUM REQUIS DES INTERROGATIONS PAR PÉRIODE ?

- a. Ce n'est pas possible vu les effectifs
- b. Poser des questions faciles à corriger
- c. Poser très peu de questions
- d. Ne corriger que les réponses finales.
- e. Boycotter des exigences docimologiques

15. LORS DE VOS LEÇONS, ARRIVEZ-VOUS À MENER AU MOINS TROIS QUARTS DE VOS ÉLÈVES AUX OBJECTIFS FIXÉS

- a. c. Oui
- b. d. Non

16. LA GRATUITÉ IMPACTE-T-ELLE SUR L'AVANCEMENT DE LA MATIÈRE PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS DE LA MATIÈRE

- a. d. Positif
- b. e. Négatif
- c. Sans effet

17. AVEC LA GRATUITÉ, ARRIVEZ-VOUS À CONTRÔLER RÉGULIÈREMENT LES DOCUMENTS DES ÉLÈVES, NOTAMMENT: JOURNAL DE CLASSE, CAHIER DE RÉSUMÉS:

- a. Rarement
- b. Toujours
- c. Souvent
- d. Pas du tout

ANNEXE 3. CONCERNÉS: LES CHEFS D'ETABLISSEMENT

1. LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SIGNIFIE:

- a. Tous les enfants ont les mêmes chances d'aller à l'école
- b. Les parents ne paient pas les FIP (Frais d'Intervention Ponctuelle)
- c. Les enseignants sont pris en charge par le gouvernement
- d. Toutes les réponses sont correctes

2. LE PRÉSIDENT SOUTIENT LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE POUR:

- a. Que tous les enfants soient scolarisés
- b. Que l'éducation de base soit accessible à tout enfant
- c. Aider les parents
- d. Le développement du pays
- e. Pour respecter la loi cadre en son article N°
- f. Toutes les assertions sont correctes

3. LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE EN R.D.C EST-ELLE ?

- a. Un droit
- b. Une faveur
- c. Une innovation
- d. Un cadeau de la part de l'Etat
- e. Toutes les propositions sont correctes

4. LA GRATUITÉ CONCERNE UNIQUEMENT:

- a. Les écoles publiques
- b. Les écoles privées
- c. Les écoles conventionnées catholiques
- d. Les écoles conventionnées protestantes

5. LES ATTENTES DU GOUVERNEMENT SUR LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE SONT:

- a. La scolarité de tous les enfants
- b. La prise en charge des enseignants
- c. L'éducation et l'épanouissement de l'enfant congolais
- d. La réussite de l'éducation de base
- e. Toutes les propositions sont vraies

6. LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT EST-ELLE EFFECTIVE:

- a. VRAI
- b. FAUX
- c. PAS DU TOUT

7. LES ATTITUDES DES ENSEIGNANTS FACE À CETTE POLITIQUE, À LA PHILOSOPHIE DE LA GRATUITÉ SONT:

- a. L'assiduité du travail
- b. La motivation
- c. Le relâchement
- d. La démotivation
- e. Aucune proposition n'est correcte

8. QUELS SONT LES AVANTAGES DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE SONT:

- a. La suppression des FIP
- b. L'éducation et la scolarité de tout enfant congolais
- c. Le soulagement de parents
- d. L'application de la loi cadre sur.....
- e. Toutes les propositions sont correctes !

9. LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE CONCERNE UNIQUEMENT:

- a. Le degré élémentaire du primaire
- b. Le degré moyen du primaire
- c. Le degré terminal du primaire
- d. Le cycle terminal de l'enseignement de base: CTEB
- e. Toutes les propositions sont vraies

10. LES INCONVÉNIENTS DE LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE SONT:

- a. Le non-respect des étapes d'une leçon
- b. Les classes pléthoriques
- c. Les évaluations erronées
- d. La baisse de niveau du système éducatif
- e. L'échec de l'éducation de base
- f. Aucune proposition n'est correcte

11. LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES ENSEIGNANTS SUITE À L'APPLICATION DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE SONT:

- a. Les difficultés de faire l'application
- b. La manque d'évaluation
- c. La manque de contrôle de document pour élève
- d. La baisse de la qualité d'enseignement
- e. Toutes les propositions ont vraie

12. AVEC LA PRÉSENCE DES NOUVELLES UNITÉS NON MÉCANISÉES PEUT-ON METTRE FIN À LA PRATIQUE DE FIP.

- a. OUI
- b. NON
- c. Pas du tout

13. LA GRATUITÉ PEUT-ELLE GARANTIR LA HAUSSE DE NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE EN R.D.C. ?

- a. Oui
- b. Non

SI NON, LES REMÈDES SONT:

- c. La prise en charge des enseignements par les parents
- d. La réforme du programme
- e. La baisse de frais de fonctionnement

14. APRÈS COMBIEN D'ANNÉE FAUDRAIT-IL GÉNÉRALISER LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE ?

- a. 2 ans
- b. 3 ans
- c. 5 ans

15. AU PLAN QUALITATIF, QU'APPORTERAIT CETTE GRATUITE ?

- a. La baisse du niveau de l'enseignement
- b. La hausse du taux de scolarité des filles
- c. La baisse de niveau du système éducatif
- d. L'échec de l'éducation de base
- e. Aucune proposition n'est correcte

16. L'ADMINISTRATION DE LA PRÉSIDENTIE DÉCIDE QUE L'ENSEIGNEMENT SOIT GRATUIT EN R.D.C POUR:

- a. Une philosophie éducative à tous congolais
- b. Une réalité
- c. Une utopie
- d. Pour une adaptation de tous les enfants
- e. Pour une activité psychologique adéquate
- f. Aucune proportion n'est correcte

17. LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT N'A - T - ELLE PAS ÉTÉ LANCÉE PRÉCIPITAMMENT ?

- a. Tout à fait d'accord
- b. Plutôt d'accord
- c. Plutôt pas d'accord
- d. Pas d'accord du tout